

those recommended in this report, if for no other reason than that the amount owed to Canadian creditors, about \$9.8 billion, is substantial. On ODA-related debt, it should be recognized that Canada's grants and highly-concessional loans to the poorest countries are, in a real and significant sense, subsidizing the less generous policies of some other donors.

## CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

### 1) GENERAL APPROACH

*Canada should press for the establishment of a mechanism and procedures for the multilateral renegotiation of debt which will ensure balanced representation of the legitimate interests and needs of both debtors and creditors.*

*Canada should advocate an international agreement on a set of flexible guidelines concerning how the mechanism would be activated, the factors which would be investigated and taken into consideration and the broad types of policy measures which might be proposed for the debtors and the creditors.*

40. The Sub-committee has concluded that there is no present risk of an international debt crisis, in the sense of widespread default by developing countries such as seemed imminent a year ago. However, chronic indebtedness can and often does inhibit development planning and the problem should not be ignored merely because there is no massive breakdown on the horizon. On the contrary, the international community, including Canada, should be working diligently and imaginatively to find and implement ways in which the problems associated with debt—both its causes and its effects—can be reduced if not avoided.

41. The low levels of local savings in developing countries and the inadequacy of Official Development Assistance mean that foreign borrowing is essential. Debt from this perspective can be a positive phenomenon supporting growth. However, excessive and/or poorly managed debt can and has caused severe liquidity problems for many developing countries. Moreover, the very fact of underdevelopment combines with elements in the international economic system to make it more difficult for developing countries to avoid and to manage external public debt. The Sub-committee believes that the recommendations contained in the following sections of this report will help to rectify this situation.

42. The Sub-committee has considered various ways of handling debt problems once they have arisen. The amount and type of foreign borrowing appropriate for a country

ment de la dette coûtera beaucoup plus cher.» Néanmoins, le Sous-comité croit fermement que le gouvernement canadien a le droit et le devoir de prendre des initiatives telles que celles recommandées dans le présent rapport, ne serait-ce que parce que la somme due aux créanciers canadiens, qui est d'environ \$9.6 milliards, est considérable. En ce qui concerne la dette occasionnée par l'aide publique au développement, il faut reconnaître que les subventions et les prêts comportant un élément de libéralité que le Canada a accordés aux pays les plus pauvres contribuent dans une mesure assez importante, à supporter les politiques moins généreuses mises en oeuvre par certains autres pays donateurs.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 1) LIGNE DE CONDUITE GÉNÉRALE

*Le Canada devrait insister sur que soit mis en place un mécanisme et des procédures qui permettraient d'entreprendre des négociations multilatérales en matière de dette et assureraient que l'on tiendra autant compte des intérêts et besoins légitimes des pays débiteurs que de ceux des pays créanciers.*

*Le Canada devrait inciter tous les États à adopter d'un commun accord un ensemble de directives souples sur la mise en place de ce mécanisme, sur les éléments qui devront être pris en considération et sur les orientations générales de politique qui pourraient être proposées au pays débiteur et aux pays créanciers.*

40. Le Sous-comité a conclu qu'il n'y a aucun risque présent de crise en ce qui concerne la dette internationale, en ce sens que la majorité des pays en voie de développement seraient incapables de rembourser leurs dettes comme cette éventualité semblait imminente il y a un an. Toutefois, l'endettement chronique peut, comme c'est souvent le cas, empêcher de planifier le développement et on ne devrait pas négliger ce problème, simplement parce qu'il n'y a aucune débâcle générale à l'horizon. Au contraire, la communauté internationale, y compris le Canada, devrait chercher, en faisant preuve de diligence et d'ingéniosité, les moyens à mettre en oeuvre afin de pouvoir atténuer, voire éviter les problèmes que posent à la fois les causes et les effets de la dette.

41. Les faibles niveaux de l'épargne locale dans les pays en voie de développement et l'insuffisance de l'aide publique au développement signifient qu'il est indispensable d'emprunter à l'étranger. De ce point de vue, la dette peut être un phénomène positif qui favorise la croissance économique. Toutefois, une dette excessive ou mal gérée peut, comme cela s'est déjà produit, entraîner de sérieuses difficultés en matière de liquidités pour de nombreux pays en voie de développement. En outre, le sous-développement lui-même s'allie à des éléments du système économique international de sorte qu'il devient plus difficile pour les pays en voie de développement d'éviter de contracter une dette publique extérieure et de la gérer. Le Sous-comité pense que les recommandations formulées dans les autres parties du présent rapport aideront à redresser cette situation.

42. Le Sous-comité a étudié diverses façons de traiter des problèmes de l'endettement tels qu'ils se posent. Pour un pays donné, le montant et le type appropriés d'emprunt à l'étranger